



## Vœux du Maire

L'année 2008 a été marquée par le renouvellement du conseil municipal, j'ai été élu pour une mission difficile et passionnante.

La nouvelle équipe s'est mise au travail. Une équipe riche de sa diversité, qui s'investit pour Saint-Macaire et pour notre communauté de communes.

Nous sommes attentifs à votre quotidien en organisant au mieux les services de proximité. Nous demeurons à l'écoute des associations pour les aider à poursuivre le travail formidable qu'elles accomplissent. Qu'il s'agisse des permanences en mairie, des réunions du conseil municipal, des réunions de quartiers qui ont débuté, de la mise en ligne du site internet, autant d'occasions de dialoguer avec vos élus. Les chantiers programmés ont été poursuivis, d'autres suivront avec toujours la même volonté d'embellir notre cité. Les projets ne manquent pas. Néanmoins, les contraintes budgétaires nous obligeront à la prudence.

Je vous souhaite une bonne année 2009, une santé de fer et beaucoup de réussite dans tout ce que vous entreprendrez.

## Zoom sur association : Le Judo

Le club, affilié à la fédération française de judo, a été créé en 1970 ; il tient toujours son rôle d'intégration après 38 ans d'existence. Depuis 3 ans, nous avons en moyenne 90 licenciés répartis sur tous les cours. Les cours, adaptés à chaque catégorie d'âge, sont dispensés tous les mardis, tous les jeudis et tous les vendredis de l'année hors vacances scolaires (soit environ 70 jours/an) :



### Cours du mardi :

- 17h à 18h : éveil judo (enfants de 4 et 5 ans)
- 18h à 19h : Cours débutant (6 - 10 ans)
- 19h à 20h : Cours confirmé à partir de 10 ans et adultes
- 20h15 à 21h30 : Cours Jujitsu à partir de 10 ans.

### Cours du jeudi :

- 19h30 à 21h : Cours Jujitsu à partir de 10 ans

### Cours du vendredi :

- 17h30 à 18h30 : Cours débutant (enfants de 6 à 10 ans)
- 18h30 à 19h30 : Cours confirmé à partir de 10 ans et adultes
- 19h30 à 21h : Cours compétition (sur avis des professeurs)

Selon les envies de chacun 2 possibilités :

- Le judo loisirs : qui permet aux licenciés de pratiquer et de progresser en faisant un sport dans la convivialité sans pour cela avoir la pression du résultat.

- Le judo de compétition : qui permet aux licenciés de pratiquer leur sport afin d'acquérir le maximum de techniques pour les exploiter en compétition.

De plus la ceinture Noire est accessible dès l'âge de 15 ans.

A ce jour, nous avons des judokas qui ont le niveau national et qui participent aux différents tournois départementaux, régionaux. Pour les meilleurs, il est possible d'intégrer les structures Sport/Etude dès la 6<sup>ème</sup> : Une judokate est au pôle France de Bordeaux et s'est

classée 7<sup>ème</sup> au championnat de France Juniors 2008 ; Un jeune minime a intégré dès septembre 2008 le CPMS.

En moyenne nos judokas se déplacent une quinzaine de fois dans l'année. Nous suivons tous nos judokas sur les déplacements en compétition (1 professeur ou 1 membre du bureau au minimum).

## JUDO CLUB DES COTEAUX MACARIENS

BP 24 33490 Saint-Macaire

(Le dojo se trouve dans l'enceinte de l'école primaire de Saint Macaire, au fond de la cour)

Tél : 05 56 63 23 19 (répondeur)

Site internet : <http://judocoteauxmacariens@free.fr>

E-mail : [judocoteauxmacariens@free.fr](mailto:judocoteauxmacariens@free.fr)

Président : Patrick Juge, Secrétaire : Patrick Pagot

Trésorier : René Mesnage

Professeurs Judo : Isabelle Cigarroa, Olivier Renaux, Patrick Chevalier - Professeur Jujitsu : Rémi Denis

### Modalités d'inscription :

-Inscription toute l'année pendant les jours de cours

-Faire établir par le médecin un certificat médical pour la pratique du judo / jujitsu

-Remplir la feuille de renseignements et signer la licence

-Paiement de la licence et de la cotisation annuelle (en 1 ou 4 chèques)

-Prix dégressif à partir du 2<sup>ème</sup> licencié de la même famille.

Tarifs : licence 2008/2009 = 32 € (pour l'année)

Cours éveil judo = 100 € (pour l'année)

Cours enfant -15 ans = 110 € (pour l'année)

Cours enfant +15 ans et adultes = 120 € (pour l'année)

Possibilité d'essayer gratuitement pendant 2 cours, kimono prêté.

## Zoom association : Ardilla



### Une année 2008 riche en événements et en succès pour Ardilla

En 2008, l'association Ardilla a fêté son 20<sup>ème</sup> anniversaire. Une année riche en événements qui a mobilisé et rassemblé l'ensemble des acteurs d'Ardilla. Réalisation d'une rétrospective en musiques & images

de 20 ans d'activité, organisation d'un colloque d'ouverture de saison sur une thématique d'actualité "La place des structures associatives en milieu rural", programmation d'apéros/concerts d'exception avec notamment deux spectacles de Bernard Lubat "Vive l'amusique" et "musiques enjazzées", le Pascal Lamige band, la création d'une oeuvre collective présentée lors d'une Fête de la musique exceptionnelle, telles ont été les principales manifestations organisées. En 2008, ont été également initiés les apéros concerts décentralisés sur le territoire de la Communauté de Communes.



### Depuis sa création, la fête de la musique, est un véritable défi collectif !

Une nouvelle occupation de l'espace, une programmation variée de qualité - treize groupes de musique, cinq



compagnies d'animation de rue, une œuvre collective rassemblant plus de 250 musiciens & choristes, un embrasement du bas des remparts, et une température idéale ont été les ingrédients du succès remporté par la 19<sup>ème</sup> fête de la musique à Saint Macaire. Ils étaient probablement plus de 5 000 à venir écouter de la musique dans notre cité.



La Fête de la musique permet à des groupes de se produire gratuitement sur des scènes équipées et d'être accompagnés par des techniciens professionnels son et lumière. Un investissement humain et financier important pour l'association. En effet, les cinq salariés de l'association, une soixantaine de bénévoles de différentes associations macariennes et l'ensemble du personnel communal se sont mobilisés pendant trois jours pour préparer et gérer une manifestation qui rassemble, chaque année, un public nombreux et varié. Cette année, Ardilla a investi plus de 10 800 euros, répartis entre cachets (13 techniciens son & lumière), location de matériels (son, lumière, frigos..) et la présence de 8 agents de sécurité spécialisés.

### Une belle rencontre humaine et musicale entre amateurs et professionnels

A l'occasion de cette année anniversaire, une œuvre collective alliant chant choral et musique en hommage à Claude Nougaro, a été imaginée, créée, mise en musique et en scène par Jacky Gratecap. Tout au long de l'année, qu'ils soient amateurs ou professionnels, enseignants et élèves de l'école de musique, élèves de l'école primaire de St Macaire, musiciens et choristes d'ici et d'ailleurs, ont travaillé ensemble et se sont produits lors de la fête de la musique à l'Eglise St Sauveur. Fort de son succès, l'œuvre a été ensuite présentée le 16 novembre, en partenariat avec l'Association des Amis de l'Orgue. Les 9 et 10 janvier derniers sur la scène des Carmes, cette œuvre fédératrice, a permis le temps de deux concerts de créer une passerelle ... musicale entre Saint Macaire et Langon. En effet poursuivant un partenariat initié par Ardilla et le Centre Culturel des Carmes, l'œuvre a été rejouée avec les choristes, les musiciens de l'école de musique de Langon et les élèves des écoles primaires qui se sont associés au projet.



**Fondée pour développer l'animation et l'éducation musicale sur le territoire, Ardilla est avant tout une école de musique associative** qui rassemble cette année plus de 300 adhérents et 20 professeurs. Quatre nouveautés 2008/2009 : cours de tuba, chants grégoriens, atelier Bébé Musique et une chorale enfant. L'association, véritable partenaire culturel en Sud Gironde, propose également tout au long de l'année plus d'une quinzaine de manifestations, des apéros concerts mensuels "Ardill'apéros» (vendredi soir à 19h), des concerts, des spectacles pour le jeune public, et développe des projets avec les écoles, les collèges et les maisons de retraite.

### Les Rendez-vous d'Ardilla en 2009

- Vendredi 13 février : Ardill'apéro avec le Trio d'en Bal, accueilli en résidence.

- Samedi 28 mars : Rencontre de chorales: Ardilla et invités
- Dimanche 5 avril : Concert de guitares avec Michel Dalle Ave et ensemble de guitares d'Ardilla.
- Samedi 25 avril : 2<sup>ème</sup> édition de la Fête des Mômes en partenariat avec la Bibliothèque du Prieuré, l'Association des parents d'élèves de St Macaire, le CVLV de Verdélais et la Ludothèque éphémère, l'Association AVL de St Pierre d'Aurillac, BébésOmonde, Ussgeton et Art'cadre de St Macaire. Un instant convivial et familial, qui propose une rencontre entre artistes, professionnels de l'enfance, associations locales pour les enfants de 3 mois à 10 ans.
- Vendredi 15 mai : Ardill'apéro avec l'association de danses et musiques brésiliennes Macunaïma.
- Dimanche 21 juin : 20<sup>ème</sup> édition de la Fête de la musique En préparation une nouvelle œuvre collective "Ardilla passe son Bach".

## Hommage à Pierre Falissard



Pierre Falissard, l'homme qui ne voulait pas s'appeler "ébéniste"

Son parcours pourrait commencer comme un conte car dans son atelier de la rue Yquem, le menuisier n'hésitait pas à mettre ses talents au service des enfants qui lui réclamaient régulièrement la fabrication d'échasses : Pierre Falissard officiait dans l'univers odorant de la ripe depuis 1938.

Il fallait le voir porter à l'épaule un cadre de fenêtre ou un madrier de chêne avec le pas lent, rythmé et sûr qui appartient aux artisans du bâtiment : la rue existait alors dans sa pleine diversité, aujourd'hui réduite à l'automobile et au piéton protégé.

La porte cochère en pointe de diamants de la maison bourgeoise mobilisait à parts égales tous ses savoirs faire : le menuisier d'avant la préfabrication est indispensable au cadre de la vie quotidienne.

Dans l'atelier, les machines étaient graissées aux petits oignons mais la varlope demeurait la reine et l'œil le seul instrument d'évaluation du bel ouvrage : il n'est pas né le logiciel qui permettra d'égaliser les finesses de la correction optique.

Le traçage, le débitage, le montage à blanc, le transport puis l'assemblage sur le chantier des escaliers le portaient au pinacle du plaisir d'être : l'ébéniste était alors évident mais Pierre refuse toujours de porter ce titre parce qu'il n'avait pas reçu la formation initiale.

La naissance du chantier de restauration du prieuré St Sauveur, lancé entre autre par son fils cadet, lui offrit l'occasion d'exercer ses talents dans la reproduction des huisseries du XVI<sup>e</sup> siècle. Les jeunes du prieuré St Sauveur ont pu alors mesurer l'épaisseur du travail bien fait.

L'inscription dans la vie publique de Pierre Falissard trouva son débouché dans l'engagement parmi les sapeurs pompiers volontaires et la prise en charge de la responsabilité de chef de corps pendant de longues années : le conteur issu de Montélimar devint alors indispensable aux conclusions conviviales des banquets de la Sainte Barbe.

Et puis, il y eut l'époux qui prodigua une attention permanente à "Mine", meurtrie par la perte accidentelle d'un enfant : le père s'est construit comme une référence pour ses trois fils Guy le banquier, Jean-Paul le marin et Alain l'aménageur. Qu'ils sachent que les Macariens n'oublieront pas Pierre Falissard.

Jean-Marie BILLA

## Covoiturage



Depuis quelques semaines, le site internet de la commune propose un service d'aide au covoiturage, permettant de mettre en relation les personnes désirant faire du covoiturage quotidien pour leurs déplacements domicile-travail. Saint Macaire est en effet au carrefour de grands axes (la D10 rive droite, D1113 l'ex nationale, la D672 vers Sauveterre).

Cette initiative est en cohérence avec la notion de 'territoire solidaire' de la charte de Pays, dont l'un des enjeux est de favoriser la mobilité de la population et d'inciter à l'éco citoyenneté.

D'après l'INSEE, jusqu'en 1999, les deux tiers des actifs du canton travaillaient encore sur les communes alentour. En 20 ans, les kilomètres parcourus pour le trajet domicile-travail ont doublé. Et ce sont désormais 80 % des actifs qui travaillent hors de leur commune. De plus, la population augmente en Sud Gironde, tandis que le réseau routier évolue peu.

Une augmentation de la pratique du covoiturage pourrait permettre de limiter les encombrements. En effet, selon une étude de la CUB, si le nombre d'automobiles sur une voie diminue de 2 %, l'amélioration du temps de trajet sur cette voie est de 7 %.

Enfin, on peut imaginer que si le covoiturage se pratiquait à une certaine échelle, la réduction de pollution pourrait être sensible. Au prix de quelques compromis, les frais sont partagés et le trajet moins solitaire. Essayez !

→ [www.saintmacaire.fr](http://www.saintmacaire.fr) : rubrique "vie pratique"

## Comptes rendus des conseils municipaux

### Conseil municipal du 22 juillet 2008

Le Conseil municipal s'est réuni le 22 juillet à 20h 30 en présence de 15 élus (absents excusés: S. Billoir, D.Scaravetti, F. Zanette).

Le CR de la réunion du 20 Juin 2008 est adopté à l'unanimité.

#### • Points travaux

L'aménagement du carrefour rue des Remparts rue Carreyrote est terminé. L'arrêt minute promis au cours Notre Dame du Rosaire côté chemin des Canevelles est en voie d'achèvement, des bornes en bois viendront délimiter l'espace enherbé, un autre banc et une poubelle seront installés. Dans le même temps trois entrées riveraines ont été traitées et le bord de l'ancien canal stabilisé.

L'emplacement parking rue du Thuron a été nivelé et stabilisé. Le nouveau point tri route de l'ancien pont est prêt à fonctionner, l'objectif est de désengorger celui de la Verrerie en l'offrant notamment aux habitants des nouvelles résidences et du quartier du Moulin.

En septembre, d'autres travaux de voirie programmés reprendront. Des problèmes internes à l'entreprise Pépin les ayant retardés l'hiver dernier.

#### - Ecoles

Pour 3705 € HT le devis de l'entreprise Maté est retenu. Il vise à repeindre différentes pièces de l'école maternelle (dortoir, grande section) et à changer le sol usagé d'une classe (petite section).

Pour 4407 € HT le devis de l'entreprise LD paysages espaces verts est retenu. Il vise à changer le grillage

séparant la cour de l'école de la propriété Jugean et prévoit aussi l'installation d'un portillon permettant de récupérer sans dommage les ballons.

En projet, l'aménagement d'un point tri à gauche des cuisines. Une dalle en béton doit être coulée. Les cartons, plastiques et boîtes de conserve pourront être déposés. Les enseignants pourront associer leurs élèves à cette démarche citoyenne, un partenariat avec l'USGTOM sera proposé.

#### - Eglise

Les travaux de restauration des peintures murales progressent, les dernières retouches de la tranche conditionnelle se terminent. Florence Lassarade précise que le point a été fait sur place le 22 juillet en présence de M. Goutal architecte en chef des Monuments historiques. La restauration de 1825 par Sendré a été privilégiée par rapport aux peintures gothiques, dont certaines ont néanmoins été dégagées récemment et apparaîtront de façon didactique. A la fin août l'échafaudage actuel sera démonté et remonté en partie pour restaurer les peintures du cul de four. La dernière tranche débutera en octobre et devrait se terminer en mars 2009.

#### - Stade

Les travaux d'installation de l'arrosage automatique sont en cours. Les éléments des futures tribunes ont été livrés pour un montage à venir.

#### • Décisions diverses

D.I.A.: Le Conseil Municipal décide unanimement de ne pas préempter les ventes A.V.I.A. (Ld Louloumet), BLOT (Cours Gambetta), CASTAGNET (rue Thiers), Micouleau (Cours de la République), Urtado (Cours Victor Hugo), Douillet (Place de l'Eglise).

L'enquête publique préalable à la mise en oeuvre de la ZPPAUP( Zone de protection du patrimoine urbain et paysager) se déroulera comme prévu en septembre. Une réunion publique se déroulera le jeudi 18 septembre à 20h 30 pour débattre de cette question avec les habitants de Saint-Macaire.

Le Conseil municipal accepte le retrait des communes de Gabarnac et Momprinblanc du service public d'assainissement non collectif du syndicat intercommunal d'assainissement de la région de Saint-Macaire (3 abstentions, V. Bortot, D. Pemptroit, D. Boulineau et un vote contre, D. Paillé).

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'emprunter la somme de 300 000 € pour honorer les factures des travaux : rues de la vieille ville, rénovation de la mairie... L'emprunt est contracté pour 20 ans auprès de la Caisse d'Epargne pour un taux de 5,22%, la proposition concurrente s'élevant à 5,35%.

Le Conseil municipal sur proposition du Mouvement pour la Sauvegarde et la Rénovation de Saint -Macaire décide unanimement de faire réaliser la numérisation des archives de la commune. L'association propose de superviser ce travail, les élus ont pris connaissance d'une lettre explicative adressée par son président. Les registres répartis entre 1540 et 1789 sont fréquemment consultés pour les recherches généalogiques et doivent être protégés. D'autre part ce travail mérite d'être complété par l'intervention d'un historien qui relèvera et analysera les mentions portées en annexe commentant l'actualité, la vie privée... Dans les deux cas, la démarche a été testée.

L'ensemble sera réalisé pour la somme de 8000€ (6400€ pour la numérisation des 24 registres, 1600€ pour le



décryptage historique). L'association assure la maîtrise d'ouvrage sous la tutelle d'élus, une subvention sera versée par la commune à l'association qui présentera un bilan financier précis.

Le Conseil municipal décide de recruter à compter de la rentrée scolaire Anne Dubourg en tant qu'agent de service affecté au restaurant scolaire ; du fait du départ de Laetitia Pagnère en congé maternité.

Le Conseil municipal décide de recruter pour la période scolaire à raison de 4 heures par semaine, Julien Huet pour renforcer l'encadrement des enfants de l'école primaire pendant le temps du repas.

Le Conseil municipal décide de recruter à compter du mercredi 10 septembre, pour deux jours et demi par semaine jusqu'à la fin octobre, Nicolas Coulon, affecté aux services techniques.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité une décision modificative du B.P. pour payer des intérêts moratoires en fonctionnement et des acquisitions non prévues en investissement.

#### • **Informations**

##### - Mutation du site Patalo

Les travaux de démolition de l'ancienne usine sont maintenant terminés. A l'occasion d'une réunion récente, en présence du Maire et d'Alain Falissard, deux représentants de La société anonyme HLM "LOGEVIE", propriétaire du site, sont venus exposer leur projet. Le Maire en précise le contenu, à savoir 25 logements sociaux à destination d'un public varié (dispositif PAI, PLUS, et deux accessions à la propriété).

D'autre part 4 à 5 logements seront réservés à des personnes âgées, une des spécificités de "LOGEVI". Une rue sera créée pour traverser le nouveau quartier, approximativement d'orientation nord/ sud; elle sera ensuite rétrocédée à la commune. Les constructions prendront la forme de maisons individuelles de type R+1 avec un garage attenant.

L'instruction du permis de construire est prévue au premier trimestre 2009, la consultation dans le prolongement et la livraison mi 2010.

##### - Jardins familiaux

Le Maire présente l'espace concerné, chemin des Canevelles (parcelles 266 et 402 en partie soit 5000 à 6000m<sup>2</sup>), et souligne que le projet suscite l'intérêt dans la population de Saint-Macaire. A sa demande deux élus, Daniel Boulineau et Martine Latestère, se portent volontaires pour étudier le dossier en prenant contact avec des associations qui ont développé à Langon et à la Réole des expériences similaires. Les parcelles seront attribuées en priorité aux Macariens ne possédant pas de jardin

##### - Quartier Rendesse

Ces dernières semaines en différentes occasions, le Maire en compagnie d'élus, de riverains regroupés dans une association, de M. Colombani architecte conseil du CAUE a parcouru les différentes rues de ce quartier.

A sa demande, M. Colombani a rédigé un rapport de visite arrivé en mairie le 17 juillet et présenté ce jour. Il ressort que l'état d'abandon de certaines maisons et la dégradation de l'espace public est dommageable à l'image du quartier et à la sécurité. Le Maire s'engage dans les mois qui viennent à remédier aux principaux défauts relevés sur la voie publique (caniveaux et trottoirs), il adressera d'autre part un courrier aux propriétaires des maisons susceptibles de présenter un danger afin de leur demander de procéder aux

travaux nécessaires. Il se réserve la possibilité d'enclencher une procédure de péril si nécessaire.

##### - Ateliers de prévention pour le bien vieillir

Danielle Pemptroit expose une proposition du Comité régional aquitain d'éducation pour la santé. L'objectif est de proposer gratuitement différents ateliers à destination du troisième âge pour évoquer des thèmes tels que la mémoire, la prise de médicaments...etc.ainsi que des séances de gymnastique. Le tout pendant six semaines à raison de 2 fois deux heures par semaine. Une conférence débat présentera courant septembre le projet et à l'issue 15 inscriptions seront prises.

- Siphem (syndicat mixte interterritorial du Pays du Haut-Entre-Deux-Mers) : Martine Latestère évoque la réunion consacrée notamment aux économies d'énergie, elle s'étonne du montant des indemnités mensuelles accordées pour la première fois aux vice-présidents (287,33€) et au président (718,04€) et précise avoir voté contre.

#### • **Questions diverses**

Valérie Bortot fait état d'informations selon lesquelles la gare de Saint-Macaire serait menacée et se demande comment rénover le bâtiment.

Alain Falissard rappelle que le bâtiment est propriété privée depuis fort longtemps. Le Maire précise qu'une étude récente menée par Ingerop pour le compte du Conseil Régional a souligné que le point d'arrêt de St Macaire est "peu fréquenté et en mauvais état", d' "accès dangereux et très difficile", elle souligne aussi la présence de "peu de voitures et pas de vélo". Le Maire souligne qu'un tel constat ne doit pas occulter que les Macariens prennent le train et se rendent à pied à la "gare" et qu'un projet de réaménagement du carrefour est envisageable à moyen terme.

Danielle Pemptroit demande l'installation d'un banc au pied du rempart réhabilité place Porte neuve.

Jean Pierre Ramillon-Moulin s'interroge sur les délais d'installation des panneaux de signalisation et sur l'existence d'un devis de pose par une entreprise spécialisée. Alain Falissard répond que l'installation ne saurait tarder (fin août courant septembre) et que les nombreux travaux de voirie ont différé la pose.

Le Maire précise qu'un riverain de l'impasse Tambourin a demandé que soit précisée, à l'entrée, la nature de la voie.

---

### **Conseil municipal du 25 septembre 2008**

Le Conseil municipal s'est réuni le 25 septembre 2008 à 21h, en présence de 14 élus (absents excusés: Mmes Bortot, Lassarade; MM. Vignaud, Zanette).

Le CR de la réunion du 22 juillet 2008 est adopté à l'unanimité.

#### • **Point sur les travaux :**

##### - Aménagement piéton rue de Verdun

A. Falissard présente un avant projet d'aménagement de la première partie de la rue de Verdun, permettant un passage sécurisé des piétons entre la place du Général de Gaulle et la rue St Denis: Les voitures circuleraient en alternance, sur une seule voie, de façon à dégager des couloirs piétons protégés. Le Conseil Municipal émet un avis favorable. Une convention avec le département va être demandée (route départementale).

##### - Voierie

A. Falissard indique que les vieux panneaux de signalisation vont être remplacés.

Les allées de Tivoli (entrée par le cours de la République), la rue de la Sainte (remontée à partir du cours de la République), la rue Louis Blanc (sortie par la rue Bergoing) seront bientôt en sens unique. Ces modifications devraient permettre de dégager des places de stationnement.

En ce qui concerne le chemin du viaduc et son futur élargissement, les propriétaires riverains seront contactés.

#### - Mairie

Le dossier de DGE pour la tranche 2 des travaux de la mairie a été accepté. Ils vont concerner la réfection de la grande salle du premier étage, l'installation de bureaux au rez de chaussée, l'aménagement de la salle au dessus du kinésithérapeute, la restauration de l'escalier monumental, le changement des portes d'entrée.

#### - Stade

JL Dutreuilh indique que les travaux de réfection du terrain sont terminés, et que l'arrosage est opérationnel. La mise en place du programmateur est à terminer.

Un chiffrage du coût d'entretien annuel des stades par les cantonniers est en cours.

#### • Délibérations et décisions diverses :

A. Falissard présente un avenant pour les travaux de la mairie : pose d'un rideau métallique (5 974,02€ ttc). Adopté à l'unanimité.

D'autre part, un avenant est nécessaire pour les travaux de restauration des peintures de l'église : surcoût d'échafaudages (16 006,77€ TTC). Adopté à l'unanimité.

Le taux de redevance d'occupation de l'espace public par GRDF est fixé à 0,035€/m. Adopté à l'unanimité.

Achat d'une bétonnière (230 l) pour les services techniques : le devis de 1 269,57€ HT est adopté à l'unanimité.

Un devis pour la réparation du lave vaisselle du restaurant scolaire (1 004,36€ ttc) est adopté à l'unanimité.

M. Blot demande la réalisation d'un aménagement du trottoir cours Gambetta pour permettre l'accès à un terrain privé. A Falissard rappelle les réponses précédemment apportées à ce type de demande. La commune prend en charge 50% des travaux mais comme il s'agit du domaine public, elle se réserve le chiffrage et la réalisation des travaux. Adopté à l'unanimité

Le Maire propose de faire réaliser par un prestataire le "document unique": ce document de prévention a pour objectif d'évaluer les risques professionnels encourus par les employés de la commune mais aussi de les sensibiliser à ces questions; des recommandations sont aussi formulées à l'issue de l'étude. Un devis sera demandé. Adopté à l'unanimité.

Le Maire indique que le recrutement d'une personne au secrétariat, en remplacement de F. Cazenave partant à la retraite, est programmé pour février 2009. Il souhaite que les modalités de recrutement soient étudiées en commission.

Le Maire indique qu'il a envoyé différents courriers aux propriétaires des maisons identifiées comme dangereuses du quartier Rendesse. Un devis de confortement a été demandé pour la maison David afin de le joindre au courrier destiné au notaire en charge de cette succession non réglée.

#### Décision modificative du budget

Inscription au budget de l'avance remboursable des travaux d'éclairage public 2007 effectués par le SDEG en dépenses en compte 21534 et en recettes en compte 16875.

#### • Accueil des élèves les jours de grève

Le Maire indique qu'une loi récemment votée par le Parlement impose aux communes d'organiser l'accueil des enfants à l'école lorsque 25% ou plus des enseignants sont en grève. A cette fin une liste de personnes susceptibles d'intervenir doit être établie. La loi ne demande aucune qualification spécifique mais précise que la responsabilité de l'Etat se substitue à celle de la commune en cette occasion. Une compensation financière sera versée à la commune par groupe de 15 enfants encadrés.

Le Maire souligne la difficulté de mise en oeuvre d'un tel dispositif, comment en effet faire coïncider le nombre d'adultes mobilisés et le nombre d'élèves présents le jour de la grève...Il attend une réponse du CVLV responsable de l'accueil périscolaire susceptible d'assurer cette mission. Plusieurs élus (S. Billoir, JL Dutreuilh, A. Falissard, J. Juge, D. Pemptroit, D. Scaravetti) critiquent le vote d'une telle loi soulignant pour certains l'atteinte au droit de grève et pour d'autres la facilité avec laquelle l'Etat se décharge sur les communes d'une telle mission.

#### • Réunions de quartiers

Il est décidé de découper la commune en 4 secteurs, vieille ville ouest et est (de part et d'autre de la rue de l'église) faubourgs ouest et est ( de part et d'autre de la rue de Verdun). Ces réunions débiteront avant Noël.

• D.I.A. : Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter les ventes : Aso (place du Mercadiou), Blot(cours Gambetta) Bodin(rue Carreyrotte), Delpit(cours de la République), Dupont(cours de la République), Greletty (rue d'Aulède), Labrousse(rue Carnot).

#### • Questions diverses

JL Dutreuilh signale un problème de fenêtres au gymnase des écoles. D'autre part, les protections des radiateurs empêchent leurs réglages. Il demande que les entreprises Bertacca et Sopeim soient prévenues.

Il indique d'autre part que le portillon d'accès à l'école primaire est maintenant fermé pendant le temps scolaire et qu'il faut désormais sonner

D.Scaravetti signale qu'il n'y a pas d'éclairage sur la place devant la salle de sport et devant l'école de musique.

JL Dutreuilh signale que St Macaire en Mauges souhaite accueillir une équipe de St Macaire lors d'intervillages à l'occasion du week end de Pentecôte.

D. Scaravetti indique qu'un service de l'Etat a suggéré à propos du règlement de la future ZPPAUP qu'il soit interdit d'installer des capteurs solaires sur les toits, il trouve cette position aberrante et en contradiction avec les encouragements actuels des pouvoirs publics en faveur des énergies renouvelables.

D'autre part, il informe le conseil que des étudiants en Master "Energie et développement" vont effectuer un projet pédagogique jusqu'en décembre. Il s'agira de "panoramas énergétiques" sur toutes les consommations énergétiques de la commune, ainsi que de prédiagnostics de bâtiments.

Enfin, il annonce la mise en place sur le site internet de la commune d'un service d'aide au covoiturage à destination des habitants du canton.

Jérôme Juge demande des précisions sur les investigations consécutives aux "tags" qui ont dégradé les murs du Prieuré et sur le coût du nettoyage. Le Maire répond qu'une plainte a été déposée et que la gendarmerie a ouvert une enquête. Le nettoyage effectué par une entreprise spécialisée s'est élevé à 3438€ TTC, il pourra être amélioré ultérieurement par un sablage.

## Bien vieillir

La municipalité et Mme Pig Lagoss (Comité Régional d'Education pour la Santé) mettent en place une action de prévention sur le "bien vieillir", à Saint Macaire.

Comment "ajouter des années à la vie et la vie aux années":

- En incitant les seniors à adopter des attitudes et des comportements favorables à leur santé;
- En leur permettant de maintenir le contact avec leur environnement social;
- En maintenant les capacités fonctionnelles ou en reprenant une activité physique;
- En développant la réflexion intellectuelle;
- En favorisant une alimentation équilibrée;
- En facilitant le bon usage des médicaments.

### Déroulement de l'action :

1) Une conférence portant sur les thèmes ci-dessus aura lieu le 13 février 2009 de 15h à 17h, à la mairie de St Macaire. Elle sera animée par des gériatres, psychologues et animateurs sportifs.

2) Des ateliers (gratuits) débiteront le 3 mars et auront lieu tous les mardis de 9h30 à 11h30 :

- 5 ateliers sur les thèmes évoqués ci-dessus;
- 6 ateliers d'activités physiques.

Les inscriptions se feront lors de la conférence.

## Règlements divers

### ◆ Règlements d'urbanisme :

Si les travaux modifient l'aspect extérieur de la construction (véranda, terrasse, ouverture ...) ou créent une surface supplémentaire (de 2 à 20m<sup>2</sup>), il est obligatoire de déposer en mairie une déclaration préalable de travaux. Au-delà, un permis de construire est nécessaire.

D'autre part sur la presque totalité de la commune de Saint Macaire, les projets sont soumis à l'autorisation de l'architecte des bâtiments de France.

Les démarches et documents à obtenir sont recensés dans le guide de l'ANIL "les autorisations d'urbanisme" : [www.anil.org](http://www.anil.org)

### ◆ Bruits "de voisinage", nuisances sonores :

Un nouvel arrêté préfectoral en date du 22 septembre 2008 apporte des précisions sur cette question.

Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité. Des dérogations municipales sont possibles dans des circonstances exceptionnelles (manifestations commerciales, fêtes, exercices de certaines professions).

Les travaux de bricolage et de jardinage susceptibles de causer une gêne ne peuvent être exécutés que :

- les jours ouvrables de 8h 30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h;
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

## Infos diverses

### ◆ Plan des rues de St Macaire

Un plan composé de vues aériennes, avec le nom des rues est disponible sur le site internet de la commune.

→ [saintmacaire.fr](http://saintmacaire.fr): rubrique "St Macaire/Localisation"

◆ Eclairage public: Si vous constatez un dysfonctionnement, merci de le signaler à la mairie. Un nouveau contrat de maintenance garantit désormais un délai d'intervention réduit.



### ◆ Tarifs du restaurant scolaire :

Le tarif du repas enfant (St Macaire) est de 2,30€ pour 2009, tandis que son coût de revient est de 4€ : la différence est prise en charge par la commune.

◆ Jardins familiaux : Réunion en vue de la création de l'association le jeudi 5 février, à 20h30 en mairie.

### ◆ Le frelon asiatique :

Depuis son arrivée en Aquitaine en 2004, ce frelon originaire du sud-est asiatique ne cesse de se multiplier. Les dégâts affectent particulièrement les ruches où il prélève les abeilles et anéantit les colonies. Il s'attaque aussi aux poissons à la viande et aux fruits. En 2008, parmi la population, de nombreux accidents ont été observés qui ont souvent nécessité une hospitalisation. Nous sommes donc tous concernés pour engager une lutte efficace.

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide. Ce piège peut être suspendu à un arbre. Du 15 février au premier mai, vous allez piéger des fondatrices de frelons asiatiques. Passée cette date vous risquez de piéger de nombreuses autres espèces non nuisibles. Chaque fondatrice piégée, c'est un nid en moins. Informations sur la fabrication d'un piège : disponibles à la mairie ou sur le site internet de la commune.



### ◆ Concours de pêche :

Les concours de pêche à la truite organisés par "Le Roseau Macarien", auront lieu au lac de "Gargassan" (bas Pian) : 22/03, 05/04, 19/04, 03/05, 17/05, 31/05, 14/06 et 21/06 (tous poissons). 5 présences = concours du 14/06 gratuit.



◆ Pigeons : Il apparaît que beaucoup de pigeons nichent sous les toits dans la vieille ville. Pour endiguer leur prolifération, une solution consiste à boucher le petit espace entre la façade et la toiture, avec du grillage par ex.

### ◆ Vente d'anciens bureaux d'écoliers :

Il reste quelques anciens bureaux d'écoliers mis en vente par la commune (10 €). Adressez vous à la mairie. Le produit de la vente sera reversé à la coopérative scolaire.

### ◆ Rappel assainissement :

Vous ne devez pas rejeter à l'assainissement, les eaux pluviales et des matières solides (lingettes, couches, serpillières...) qui sont à évacuer comme des ordures ménagères. Ces rejets perturbent le fonctionnement des réseaux et des stations de pompage. Les désobstructions vous seront facturées par la Sogedo. Nous comptons donc sur le civisme de chacun.

### ◆ Bilan du tri sélectif positif :

	2007	2008	progression
Papier	36,4 t.	53,8 t.	+ 47,8 %
Plastique et emballages	6,29 t.	9,24 t.	+ 46,9 %
Verre	44,42 t.	51 t.	+ 14,8 %

La nette progression des collectes de déchets recyclables sur St Macaire est très encourageante: presque 50% de plus en un an (sauf verre). Le nouveau point tri s'avère indispensable. En réduisant le volume des ordures ménagères, nous limiterons les hausses tarifaires de collecte et traitement.

### ◆ Intervillage avec Saint Macaire en Mauges :

Les 30 et 31 mai (Pentecôte) nos amis Macairois nous invitent à participer à un intervillage. Cette manifestation a pour but de rassembler les Saint Macaire. Hébergement assuré. Si vous souhaitez participer, signalez-le à la mairie.